

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ

LAC-SAINT-LOUIS

MINI VOLLEYBALL

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE

2017-2018

**DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE IMPORTANT À LIRE :
RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ANNÉE EN COURS**

DATE

Samedi le 30 mars

8h15 : Arrivée des équipes

8h30 : Réunion des entraîneurs/responsables

9h00 : Début des matchs

Fin de la journée prévue pour 16h00 (incluant la remise des médailles et de la bannière)

ENDROIT

École secondaire Des Sources

2900 rue Lake

Dollard-Des-Ormeaux (Québec) H9B 2P1

Coût

175 \$ par équipe.

Chaque école pourra inscrire maximum de 2 équipes (premier arrivé, premier inscrit).

Les écoles seront facturées par le RSEQ Lac-Saint-Louis.

***** UN MAXIMUM DE 40 ÉQUIPES POURRA ÊTRE INSCRIT AU CHAMPIONNAT**

INSCRIPTION :

Les écoles doivent confirmer leur inscription d'équipe au RSEQ par courriel à sjoly@lsl.rseq.ca

👉 Le nom des joueurs n'est pas nécessaire au moment de l'inscription des équipes. Cependant, l'école devra envoyer la liste officielle des joueurs (prénom, nom, date de naissance et # d'uniforme) **au plus tard le lundi précédent le tournoi** (voir formulaire d'inscription des athlètes).

CATÉGORIES :

Minime mixte

Moustique mixte

Vous référer à l'Annexe 2 de la réglementation administrative pour les années de naissance.

RÈGLEMENTS

Les règlements en vigueur sont ceux du RSEQ Lac-Saint-Louis.

Consultez la réglementation spécifique régionale disponible sur la page de mini volleyball.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera assuré par les joueurs (euses) des Cougars de l'école secondaire Des Sources.

RÉCOMPENSES

Pour chacune des catégories :

- Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux équipes terminant à cette position.
- Une bannière permanente sera remise à l'équipe qui remportera la médaille d'or.

COORDONNATEURS

Technique : Manon Benoit, éducatrice physique
Manon.benoit2@csmc.qc.ca

Administratif : Simon Joly
Coordonnateur des programmes, RSEQ Lac-Saint-Louis
Courriel : sjoly@lsl.rseq.ca

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

- 8h30 : réunion des entraîneurs
- 9h00 : début des parties
- Le capitaine de l'équipe gagnante devra retourner la carte de pointage à la table de contrôle.
- Les ballons des parties seront fournis par le RSEQ.
- Les bannières et médailles seront remises à la fin de la journée.
- Nombre de terrains : 8

PRÉCISIONS TECHNIQUES

- Chaque équipe est responsable d'apporter leurs ballons d'échauffement
- Aucun ballon ne sera toléré à l'extérieur du gymnase.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Aucune nourriture ne sera autorisée dans le gymnase.
- Un mini casse-croûte (collations et rafraîchissements) sera ouvert, au profit des équipes sportives de l'école secondaire Des Sources.
- Les élèves pourront déposer les effets personnels dans les vestiaires – APPORTEZ UN CADENAS
- Aucun sac, manteau et botte ne sera permis dans le gymnase
- Chaque équipe est responsable d'apporter son équipement.